

Protocole portant modification de l'accord international du 8 juin 1937 concernant la réglementation de la chasse à la baleine, signé à Londres, le 24 juin 1938, par la République Argentine, l'Australie, le Canada, l'Allemagne, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, l'Union Sud-Africaine, le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique.

L'instrument de ratification de ce protocole fut déposé au nom du Canada à Londres le 21 juillet 1941 et entra en vigueur, pour ce pays, à cette date.

Accord régional de radiodiffusion de l'Amérique du Nord, signé à la Havane le 13 décembre 1937, par le Canada, Cuba, la République Dominicaine, Haïti, le Mexique et les Etats-Unis d'Amérique.

Cet accord dont la ratification canadienne fut déposée à la Havane le 22 décembre 1938, est entré en vigueur le 29 mars 1941.

Recommandations de la Conférence radio-technique de l'Amérique du Nord, tenue à Washington, E.U.A., du 14 au 30 janvier 1941, dans le but d'harmoniser les initiatives des administrations de la T.S.F. du Canada, de Cuba, de la République Dominicaine, d'Haïti, du Mexique et des Etats-Unis d'Amérique afin que l'attribution de fréquences aux stations de radiodiffusion dans la bande normale puisse s'effectuer en conformité des dispositions de l'Accord régional de radiodiffusion de l'Amérique du Nord, signé à la Havane le 13 décembre 1937.

Ces recommandations furent approuvées par le Canada le 4 février 1941 et entrèrent en vigueur à la date établie dans lesdites recommandations.

2. ACCORDS BILATÉRAUX

Argentine

Accord commercial signé à Buenos-Aires le 2 octobre 1941. Il entra provisoirement en vigueur le 15 novembre sous réserve de ratification.

Brésil

Accord commercial signé à Rio de Janeiro le 17 octobre 1941. Il entra provisoirement en vigueur à la date de signature sous réserve de ratification.

Chili

Accord commercial signé à Santiago le 10 septembre 1941. Il entra provisoirement en vigueur le 15 octobre 1941 sous réserve de ratification.

Accord commercial signé à Trujillo le 8 mars 1940. L'échange des ratifications eut lieu à Trujillo le 22 janvier 1941 et l'accord entra définitivement en vigueur à cette date.

Equateur

Echange de notes effectué à Quito le 26 août 1941 comportant un modus vivendi commercial qui est entré en vigueur le 1er octobre 1941.

Japon

Traité de commerce et de navigation entre le Royaume-Uni et le Japon, signé à Londres le 13 juillet 1911 et auquel le Canada adhéra le 1er mai 1913. Le 27 juillet 1941 le Canada a donné avis de dénonciation de ce traité en tant qu'il concerne ce pays.

Nouvelle-Zélande

Accord commercial signé à Ottawa et à Wellington le 23 avril 1932. Il entra en vigueur le 24 mai 1932. Par une proclamation en date du 25 septembre 1941, ledit accord fut prolongé pour une période indéfinie.